



# Meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs

Catégorie de la pratique: programme ou plan de formation innovant dans un domaine donné

Type de pratique: meilleure pratique

Pays: France

Avril 2014

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <b>Intitulé de la pratique</b>      | Formation à la direction et à la gestion  |
| <i>Principales caractéristiques</i> | <p>En <b>France</b>, les juges doivent suivre cinq jours de formation continue chaque année. Ils choisissent leurs cours sur la base de la brochure de la formation couvrant huit thèmes généraux qui est publiée chaque année. L'un des thèmes est <i>l'administration de la justice</i>; il inclut des sujets tels que les outils de gestion (y compris la gestion de budgets), la conduite du changement, la gestion des ressources humaines et des risques, la gestion du stress, les techniques d'évaluation, les évaluations de l'efficacité et les relations entre les politiques de juridiction et les politiques publiques. Les cours s'étendent généralement sur trois jours, bien que l'un d'entre eux dure 21 jours, répartis sur sept modules.</p> <p>Ces cours sont ouverts à tous les juges français, qui choisissent eux-mêmes ceux auxquels ils souhaitent participer. En outre, l'ENM propose d'autres programmes conçus à des fins de gestion spécifiques. Le premier programme consiste en une série de cours sur mesure destinés à aider les juges nommés à un poste de gestion particulier et inclut une formation à la gestion pour les <i>nouveaux secrétaires généraux, les magistrats chefs de service au sein d'une juridiction, les nouveaux chefs de juridiction, les nouveaux chefs de juridiction... un an plus tard</i>, ainsi qu'un <i>plan de formation des cadres de juridiction</i> (destiné aux juges ayant au moins trois ans d'ancienneté à leur poste de cadre de juridiction).</p> <p>Plus récemment, l'ENM a introduit un autre programme destiné à préparer les juges intéressés par de futures fonctions de gestion au sein d'une juridiction (chefs de service, cadre de juridiction, etc.) mais qui</p> |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>n'occupent pas encore de tels postes à responsabilité. Ce programme, dénommé «cycle approfondi d'études judiciaires» (CADEJ), consiste en une vaste formation qui aborde des aspects institutionnels, administratifs et sociétaux importants dans le cadre d'un cycle de 10 modules de trois jours par mois. Une caractéristique unique de ce programme est qu'en plus des juges, il est également ouvert à un petit nombre de dirigeants et gestionnaires stagiaires issus d'autres professions, comme les services pénitentiaires et la gendarmerie.</p> |
| <p><i>Coordonnées de l'institution</i></p> | <p>École nationale de la magistrature (ENM)<br/>             8, Rue de Chanoinesse<br/>             75004 Paris<br/>             France<br/>             Téléphone: + 33 1 44 41 88 20<br/>             Fax: + 33 1 44 41 88 21<br/>             Courriel: <a href="mailto:enm-info-di@justice.fr">enm-info-di@justice.fr</a><br/>             Site internet: <a href="http://www.enm-justice.fr">http://www.enm-justice.fr</a></p>   |
| <p><i>Autres commentaires</i></p>          | <p>L'approche exposée constitue une <b>MEILLEURE PRATIQUE</b>, même si, pour qu'elle soit transférable, il sera nécessaire de réorganiser les ressources par ordre de priorité dans les institutions nationales de formation. Le nouveau programme CADEJ destiné à ceux qui aspirent à des postes de direction et de gestion est une <b>PRATIQUE PROMETTEUSE</b> aux premières étapes de son développement.</p>   |

Source: Projet pilote – Formation judiciaire européenne: «Lot 1 – Étude sur les meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs», réalisée par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)